

AUE

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT 2022



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date limite de réception
des dossiers de candidature

24 SEPT 2021

Contact préparation AUE :

Annie Montovany
annie.montovany@toulouse.archi.fr
T. 05 62 11 50 63

Au cœur de l'action publique, les **Architectes Urbanistes de l'État (AUE)** forment un corps interministériel d'encadrement supérieur assurant, à tous les échelons de l'État, des fonctions de direction, d'étude et d'expertise dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'architecture et du patrimoine, du paysage et des sites.

Ils participent à l'élaboration des politiques publiques relatives à ces domaines et accompagnent les décideurs locaux dans leurs projets. Un concours national de recrutement est organisé chaque année par les ministères de tutelle, suivi d'une formation d'un an, assurée conjointement par l'École de Chaillot et l'École nationale des ponts et chaussées. Les AUE sont ensuite titularisés et affectés à leur premier poste dans l'un des ministères de tutelle du corps, en administration centrale ou dans les services déconcentrés. Riche d'une grande diversité de profils et d'expériences, chaque année une nouvelle promotion d'architectes lauréats du concours (une quinzaine de personnes environ) met ainsi ses compétences au service de l'action publique.

Forte de trois années d'expériences, la préparation au concours AUE Toulouse peut se féliciter de la réussite de quatre architectes, aujourd'hui ABF et AUE en DDT. L'accompagnement, la qualité des interventions et l'entraînement aux épreuves du concours concourent à ce succès.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Soutenue par le ministère de la Culture, l'ENSA Toulouse propose une préparation intensive au concours d'Architecte Urbaniste de l'État. Peuvent s'inscrire à ce concours des jeunes diplômés des écoles d'architecture titulaires de l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP), des architectes aux différents cursus, des diplômés de formations proches autorisées sous certaines conditions (les ingénieurs des travaux publics de l'État, des géographes urbains...) afin de favoriser la diversité des profils au sein de ce corps. Cette formation a pour objectif d'enrichir les connaissances sur les sujets abordés

lors des épreuves du concours en initiant à l'actualité des politiques publiques concernant le cadre de vie et en renforçant la culture générale sur les enjeux contemporains de la ville et du patrimoine. Ces thématiques sont développées à travers des séances dédiées à des interventions théoriques et à des exercices pratiques selon les formats du concours. Le partenariat avec les ENSA de Bordeaux et Montpellier permet de situer l'intervention de cette préparation dans le grand Sud, impliquant les professionnels et enseignants de ces territoires. La formation a lieu dans les locaux de l'ENSA Toulouse.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se décompose en 2 phases: des épreuves écrites et graphiques d'admissibilité en mars, puis des épreuves orales d'admission en juin.

Les sessions de préparations s'organisent suivant ce calendrier

- La session en vue de l'admissibilité se déroule d'octobre à février au rythme d'environ 1 semaine sur 2 les vendredis et samedis.
- La session pour les candidats admissibles à l'oral, sur 3 ou 4 journées en mai, selon le nombre d'inscrits.

PHASE 1

La phase 1 comprend 3 épreuves écrites et graphiques, réparties sur 2 jours :

1. (4h) une dissertation générale sur un sujet d'actualité lié à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme ou l'aménagement du territoire. Elle évalue la culture générale et la capacité d'écriture des candidats.
2. (4h) une analyse critique d'un projet d'architecture ou d'aménagement avec contre-proposition. Elle permet de juger l'aptitude d'analyse et de synthèse d'un projet et de ses enjeux dans un contexte donné, la capacité à expliciter et motiver un point de vue.
3. (8h) une épreuve graphique ou esquisse d'option: « urbanisme – aménagement » ou « patrimoine architectural, urbain et paysager ». Cette épreuve graphique teste la capacité des candidats à établir une proposition de projet cohérente, inscrite dans le contexte territorial et programmatique donné, à des échelles différentes.

PHASE 2

La phase 2 comprend 3 épreuves orales au mois de juin :

1. L'appréhension d'un dossier d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement (durée : 40 mn de préparation puis 30 min d'oral). De même nature que l'épreuve écrite d'analyse critique, cet oral vise à évaluer les capacités des candidats à appréhender un dossier dans un temps court et à présenter/argumenter clairement leur position à l'oral.
2. Un entretien avec le jury ou grand oral (40 min), qui consiste en une présentation du parcours et des motivations du candidat (10 min) suivie d'une discussion avec le jury (30 min). Cet oral a pour but d'apprécier la qualité et la rigueur de la démarche professionnelle du candidat, sa culture générale et son aptitude à exercer les fonctions confiées aux AUE.
3. Un oral de langue anglaise (20 mn) : exposé à partir d'un texte en anglais, suivi d'une conversation avec l'examineur.

LA PRÉPARATION AU CONCOURS 2022: DÉROULEMENT ET ORGANISATION DES SESSIONS

SESSION POUR L'ADMISSIBILITÉ

La préparation consiste à présenter les épreuves écrites et graphiques aux candidats, leur donner les moyens d'un savoir plus approfondi sur les thématiques de l'urbain et du patrimoine, organiser des exercices pratiques correspondant à chacune des trois épreuves et faire établir des critiques détaillées par des intervenants..

Des séances en présentiel, à distance ou mixtes sont organisées tous les 15 jours le vendredi et le samedi (en général) alliant devoirs sur table, corrections et conférences: Elles permettent aux stagiaires un suivi régulier et des échanges.

Les mises en situation se feront dans les locaux de l'ENSA et dans les conditions du concours. Elles alternent suivant les séances entre épreuves graphiques et épreuves écrites.

Les corrections des épreuves graphiques et des épreuves écrites se font lors de la séance suivante (voir planning prévisionnel). 4 épreuves graphiques et écrites sont menées durant la session dont deux dernières sur 2 jours, reproduisant le temps exact du concours. Les exemples sont pris pour l'essentiel dans les annales des années précédentes mais peuvent être parfois élaborés par les intervenants/correcteurs.

Les conférences thématiques portent sur des sujets en lien avec le concours: présentation des épreuves et de leurs enjeux, missions des AUE, critique architecturale, urbaine, patrimoniale ou actualités législatives... Les intervenants dans les conférences comme ceux qui corrigent les épreuves sont à chaque fois différents, la plupart Architectes Urbanistes de l'État, certains universitaires, permettant un large éventail de points de vue et de rencontres pour les stagiaires.

Un travail personnel, des devoirs écrits, fiches de cas, dissertations et analyses critiques sur un temps plus long doivent être produits entre 2 séances permettant l'approfondissement d'une thématique.

Un suivi personnalisé des stagiaires se fait par la coordonnatrice de la formation, permettant de mettre en relief les manques particuliers mais aussi les expériences et connaissances à valoriser.

La formation a aussi une dimension collaborative, à travers l'utilisation d'une plate-forme d'échange des données, des bibliographies, des analyses, alimentée par les enseignants, les intervenants et les stagiaires.

SESSION POUR L'ORAL D'ADMISSION

En mai, pour les candidats admissibles.

La préparation aux oraux consiste à mettre en situation les stagiaires devant un jury d'experts dans des conditions similaires à celles du concours.

Les sujets proposés pour l'oral d'analyse critique peuvent être des annales simplifiées de l'épreuve écrite du concours, ou sont élaborés par les correcteurs sur la base de cas réels auxquels ils ont été confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

Analyse critique

L'oral d'analyse prévoit 40 minutes de préparation du sujet en début de journée, ensuite les stagiaires passent les uns après les autres devant le jury. Ils assistent à l'ensemble des présentations et bénéficient ainsi du passage à l'oral de leurs pairs (diversité des sujets proposés et des questions posées par le jury).

Entretien avec le jury

Chaque stagiaire peut faire 2 entretiens, sur la base d'une préparation personnelle, CV, parcours, motivations. Cet exercice s'adosse à des séances de technique de prise de parole.

Épreuve de langue anglaise

Deux épreuves de préparation sont prévues par stagiaire, sur la base d'un exposé et d'un entretien à partir d'un texte en anglais.

LA PRÉPARATION EN PRATIQUE : PLANNING PRÉVISIONNEL

	Jours	Octobre	Matin	Après-midi
séance 1	1	vendredi	Accueil, présentation de la préparation et témoignages d'AUE	Conférence 1: les éléments du concours / L'esquisse d'option
	2	samedi	Esquisse d'option 1	
séance 2	3	vendredi	Conférence thème patrimoine	Dissertation 1
	4	samedi	Analyse critique 1	Table ronde thème urbanisme
		Novembre	Matin	Après-midi
séance 3	5	vendredi	Correction analyse critique	Correction épreuve d'option 1
	6	samedi	Outils, méthodologie	Correction dissertation 1
		Esquisse d'option 2 - en extérieur -		
séance 4	7	vendredi	Table ronde thème urbanisme	Correction épreuve d'option 2
	8	samedi	Dissertation 2	Analyse critique 2
		Décembre	Matin	Après-midi
séance 5	9	vendredi	Table ronde thème urbanisme	Conférence thème patrimoine
	10	samedi	Correction dissertation 2	Correction analyse critique 2
séance 6	11	vendredi	Epreuves écrites 3	
	12	samedi	Esquisse d'option 3	
		Janvier	Matin	Après-midi
séance 7	13	vendredi	Correction concours blanc 1 : épreuves écrites	
	14	samedi	Correction concours blanc 1 : esquisse d'option	Table ronde thème patrimoine
séance 8	15	vendredi	Conférence thème urbanisme	Conférence thème patrimoine
	16	samedi	Epreuves écrites 4	
	17	vendredi	Esquisse d'option 4	
		Février	Matin	Après-midi
séance 10	18	vendredi	Correction concours blanc 2 : esquisse d'option	Correction concours blanc : esquisse d'option
	19	samedi	Correction concours blanc 2 : épreuves écrites	
		Mai	Matin	Après-midi
séance 11	mi mai	vendredi et samedi	préparation aux épreuves orales pour les candidats admissibles	mise en situation devant jury candidats admissibles
séance 12	fin mai	vendredi et samedi	préparation aux épreuves orales pour les candidats admissibles	mise en situation devant jury candidats admissibles

LA PRÉPARATION EN PRATIQUE : ORGANISATION

L'EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elle se compose d'un **comité de pilotage**, dont les participants sont responsables collégalement du contenu pédagogique pour proposer, participer, suivre et faire évoluer la formation :

- une coordinatrice **Magali CABARROU**, maîtresse de conférence associée ENSA Toulouse, coordinatrice de la Préparation au concours AUE.

- **Nathalie PRAT**, maîtresse de conférence TPCAU ENSA Toulouse Architecte du Patrimoine Chargée de mission Formation Continue à l'ENSA Toulouse

- **Virginie CELLIER**, AUE Urbanisme Environnement, Directrice du service académique des constructions immobilières au rectorat de Toulouse.

- **Hubert MERCIER**, AUE, ABF , adjoint au chef de service UDAP Gironde

L'équipe pédagogique est complétée par des personnalités extérieures invitées à participer et mobilisées en fonction des thématiques abordées pour les conférences, les corrections écrites et les jurys.

Le principe est d'avoir des intervenants nombreux amenant une vision la plus large possible des domaines d'activités du métier d'AUE, des connaissances et actions menées. Ils interviennent dans les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Laurent ALBERTI	AUE	Conservateur des Monuments Nationaux - Centre des Monuments Nationaux
Samuel BALTI		Maître de conférences en sciences humaines et sociales - ENSA Toulouse
François BRETON	AUE - ABF	Chef UDAP Aude (11)
Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER	AUE	Cheffe de division STAEL/DTSP - DREAL Occitanie
Virginie CELLIER	AUE	Directrice Service Académique des Constructions Immobilières et Service Gestion et exploitation (SGE) - Rectorat de l'Académie de Toulouse
Julia GARTNER-NEGRIN	AUE	Adjointe au chef de bureau de la protection et de la gestion des espaces - Direction générale des Patrimoines
Catherine HOLLARD	AUE	Cheffe du Pôle Territorial Nord - DDT Haute-Garonne (31)
Rachid KOOB	AUE	Chef de projet cohésion des territoires et projets grands territoires - DDT Drôme (26)
Denis MAGNOL	AUE - ABF	Chef UDAP Gard (30)
Hubert MERCIER	AUE - ABF	Adjoint au chef de service - UDAP Gironde (33)
Alexis PALMIER	AUE	Responsable de l'Arrondissement Développement de la voie d'eau / VNF Sud Ouest
Clémentine PEREZ - SAPPIA	AUE - ABF	Chef UDAP Gers (32)
Michel PERON		Architecte du patrimoine
Nathalie PRAT		Maîtresse de conférence TPCAU- Architecte du Patrimoine - ENSA Toulouse
Frédéric TOUPIN		Directeur Stratégies Territoriales et Mobilités - aua / Toulouse aire métropolitaine

Liste non exhaustive, pouvant être modifiée

.TOULOUSE .ARCHI .FR